

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN  
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE  
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES  
POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA  
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK  
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS  
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF COMPONENT  
II

## REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

**SECTEUR : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS**

**METIER : ETANCHEISTE**

**NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE**



**Mai 2023**

**Président :**

- Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

**Membres :**

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

## SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 - PADESCE-MINEFOP ;
- M. IBRAHIM ABBA, DFOP-MINEFOP;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE ;
- Dr. Noël KONAÏ, RDLI 4a ;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

## EQUIPE DE REDACTION

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Fonction</b>	<b>Téléphone</b>
01	BONONGO MATHIAS	Chef d'équipe	699839444
02	ZANGA née MOTONG Monique	Script	677533057
03	MAKONG Jacques Zacharie	Professionnel	696504287
04	YOMKIL André Daniel		696448442
05	MASTANGAR Théodore	Formateur	655350507
06	NOAH Vincent Cyrille		655576220
07	NZOA ENGUENE Désiré		694519916
08	ESSOMBA Engoudou Arnold		692667283

## REMERCIEMENTS

Ce Référentiel Formation (RF) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier d'étanchéiste (Niveau de qualification : Ouvrier Qualifié) et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel de Métier – Compétences.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
CMR	Cameroun
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
REF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métier Compétences
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi

## TABLE DES MATIÈRES

<i>SUPERVISION ADMINISTRATIVE</i> .....	I
<i>SUPERVISION TECHNIQUE</i> .....	II
<i>EQUIPE DE REDACTION</i> .....	III
<i>REMERCIEMENTS</i> .....	IV
<i>ABREVIATIONS ET ACRONYMES</i> .....	V
<i>PRÉSENTATION DU REFERENTIEL DE FORMATION</i> .....	1
<i>SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION</i> .....	3
<i>PREMIÈRE PARTIE : ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION</i> .....	4
<i>ASPECTS DE MISE EN ŒUVRE</i> .....	7
<i>DONNEES ADMINISTRATIVES</i> .....	8
<i>BUTS DE LA FORMATION</i> .....	8
<i>INTENTIONS ÉDUCATIVES</i> .....	9
<i>MATRICE DES OBJETS DE FORMATION</i> .....	10
<i>LOGIGRAMME</i> .....	12
<i>DEUXIÈME PARTIE : PRESENTATION DES COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION</i> .....	14
<b>Module N° 01 : Métier et formation</b> .....	<b>15</b>
<b>Module N° 02: Communication</b> .....	<b>17</b>
<b>Module N°03 : Insertion dans la vie sociale</b> .....	<b>19</b>
<b>Module N°04 : HSE</b> .....	<b>21</b>
<b>Module N° 05: Informatique</b> .....	<b>23</b>
<b>Module N° 06: mathématiques appliquées</b> .....	<b>24</b>
<b>Module N° 07 : Documentation technique</b> .....	<b>26</b>
<b>Module N° 08 : Connaissance des matériaux</b> .....	<b>28</b>
<b>Module N° 09 : Technologie Professionnelle</b> .....	<b>29</b>
<b>Module N° 10 : Ouvrage de BTP</b> .....	<b>31</b>
<b>Module N°11 : Organisation et gestion de l'activité</b> .....	<b>32</b>
<b>MODULE N° 12 : Etanchéité Bitumineuse</b> .....	<b>33</b>
<b>MODULE N° 13 : Etanchéité Synthétique</b> .....	<b>35</b>
<b>MODULE N° 14 : Etanchéité Acoustique / thermique</b> .....	<b>37</b>
<b>MODULE N° 15 : Complexe toiture</b> .....	<b>39</b>
<b>MODULE N°16 : Maintenance des ouvrages</b> .....	<b>41</b>
<b>Module N° 17 : Législation du travail</b> .....	<b>42</b>
<b>MODULE N°18 : Entrepreneuriat</b> .....	<b>43</b>
<b>MODULE N° 19 : Stage Professionnel</b> .....	<b>44</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>46</b>

## PRÉSENTATION DU REFERENTIEL DE FORMATION

L'Approche par Compétences (APC) a été conçue à partir de théories et de modèles connus et diffusés dans la littérature spécialisée en sciences de l'éducation. Il s'agit d'une approche éprouvée qui a évolué au Québec (Canada) à l'intérieur de la production de programmes d'études depuis 30 ans et qui a été adoptée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

L'APC est, pour l'essentiel, une démarche de conception de référentiels de formation reposant sur l'analyse des tâches accomplies dans le cadre d'un métier ou d'une profession et sur leur traduction en compétences.

L'APC, pour l'enseignement en formation professionnelle et technique, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'apprenant à mobiliser des ressources individuelles et externes, à agir, à réussir et à progresser dans différents contextes, selon des performances définies, avec tous les savoirs nécessaires. L'approche par compétences se réalise à travers des situations reflétant la vie professionnelle et personnelle.

En formation professionnelle et technique, les référentiels de formation visent d'une part à former des personnes qui auront les compétences nécessaires pour réussir leur intégration sur le marché du travail, à exercer leur métier, à évoluer dans leur exercice professionnel, et d'autre part à répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée. Bien qu'il existe plusieurs définitions de la notion de compétence, le secteur de la formation professionnelle et technique la décrit comme *le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.)*.

L'élaboration de référentiels de formation s'insère dans un processus qui va de l'analyse des besoins de formation au suivi de l'implantation des référentiels de formation. Le schéma ci-après présente les étapes de conception d'un référentiel de formation. Toutes ces étapes permettent de définir les composantes d'un référentiel de formation et de faire en sorte que, chaque fois, ce qui suit dérive de ce qui précède.

### Processus d'élaboration d'un référentiel de formation

<b>Planification</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Étude sectorielle et préliminaire des besoins en compétences (ESPBC)</li><li>- Orientations de développement des curricula</li></ul>
<b>Conception et production</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Analyse de la situation de travail</li><li>- Définition des buts et des compétences du Référentiel Métier-Compétences (RMC)</li><li>- Rédaction du Référentiel de Formation (RF)</li><li>- Validation du Référentiel de Formation (RF)</li><li>- Rédaction du Guide Pédagogique (GP)</li><li>- Rédaction du Référentiel d'Évaluation et de Certification (REC)</li><li>- Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle (GOPM)</li></ul>

---

<b>Application et suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérimentation</li> <li>- Approbation du référentiel de formation</li> <li>- Implantation</li> <li>- Collecte de données sur l'application des référentiels de formation conduisant à une actualisation, s'il y a lieu</li> </ul>
-----------------------------	---

---

En formation professionnelle et technique, le référentiel de formation est un ensemble cohérent et significatif de compétences à acquérir. Celles-ci sont traduites soit en comportement soit en situation. Le référentiel de formation est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois des facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts ainsi que les moyens pour atteindre les compétences.

Le référentiel de formation constitue un outil de référence en matière d'enseignement et d'apprentissage. Les compétences du référentiel de formation présentent une description des résultats attendus par la formation. Ils ont une influence directe sur le choix des activités d'apprentissage et sur l'enseignement. Par ailleurs, le référentiel de formation ne comprend pas les activités d'apprentissage, les contenus de cours, les stratégies et les moyens d'enseignement.

Le référentiel de formation est aussi un outil de référence en matière d'organisation pédagogique. En effet, sa mise en œuvre dans les établissements exige la mobilisation d'un certain nombre de ressources humaines, financières et matérielles, lesquelles sont choisies ou prises en considération dans le respect de ses exigences.

Le référentiel de formation est également un outil de référence pour l'évaluation des apprentissages et la reconnaissance des acquis. Ainsi, pour obtenir leur diplôme, les apprenants doivent démontrer qu'ils ont acquis les compétences du référentiel de formation. Les instruments d'évaluation des apprentissages et de reconnaissance des acquis résultent donc directement de ces compétences.

Les compétences étant les cibles obligatoires du référentiel de formation, leur acquisition est requise pour l'obtention du diplôme. Le référentiel de formation est donc un outil de référence pour la sanction des études. Il permet aux établissements d'enseignement qui ont la responsabilité de son application d'assurer la comparabilité de la formation à l'ensemble des apprenants, dans un souci d'égalité et de justice.

A titre indicatif, le référentiel de formation présente les buts de la formation. Il est composé de :

- D'une brève description du métier visé ;
- Des buts de la formation professionnelle et technique adaptée au métier ;
- Des données administratives ;
- D'une matrice des objets de formation ;
- Des intentions éducatives, d'une proposition de logigramme ;
- Et de la description de chacune des compétences du référentiel.

Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les compétences du référentiel ont un caractère obligatoire. Par ailleurs, celles-ci peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'apprenant, de l'environnement et du milieu du travail.

Finalement, le référentiel de formation est une source d'information exhaustive sur les compétences attendues pour l'exercice d'un métier à l'entrée du marché du travail.

## SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

N°	Énoncé de la compétence	Durée totale	Unités	Traduction	Types
01	Se situer au regard du métier et de la formation	30	2	S	G
02	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	30	2	C	G
03	S'insérer dans la vie sociale	30	2	S	G
04	Prévenir les atteintes à l'hygiène, la santé, la sécurité, et à l'environnement	30	2	S	G
05	Utiliser les fonctions de base en informatique	45	3	C	G
06	Utiliser les mathématiques appliquées (Géométrie, arithmétique) en contexte professionnel	45	3	S	G
07	Lire et Interpréter des documents de représentation et de communication techniques	60	4	C	G
08	Déterminer les caractéristiques des matériaux utilisés en étanchéité	45	3	S	G
09	Identifier les principes technologiques de base de l'étanchéité	60	4	S	G
10	Décrire les fonctions et types d'ouvrages du BTP	45	3	C	G
11	Planifier l'organisation et la gestion de l'activité	60	4	C	P
12	Réaliser les travaux d'étanchéité bitumineuse	75	5	C	P
13	Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique	75	5	C	P
14	Réaliser les travaux d'étanchéité acoustique / thermique	75	5	C	P
15	Réaliser le complexe toiture	75	5	C	P
16	Réaliser la maintenance des ouvrages existants	75	5	C	P
17	Respecter la législation du travail	30	2	S	G
18	Appliquer une démarche entrepreneuriale	30	2	C	G
19	S'intégrer en milieu de travail	300	20	C	P
<b>Total</b>		<b>1215</b>	<b>81</b>		

# **PREMIÈRE PARTIE : ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION**

## Buts du référentiel de formation

Les buts du référentiel de formation présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier. Ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle et technique adaptés au métier.

## Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'apprenant en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du référentiel de formation ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des apprenants, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du référentiel de formation.

## Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

La compétence en formation professionnelle et technique est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

### 1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'apprenant. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle et technique ainsi que d'autres déterminants (orientations ministérielles, etc.)
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, à l'entrée du marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence (critères particuliers), soit l'ensemble de la compétence (critères généraux). Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un

jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

## **2 Compétence traduite en situation**

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'apprenant pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle et technique ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'apprenant pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'apprenant doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

## **Matrice des objets de formation**

La matrice des objets de formation est un tableau à double entrée qui met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Dans la matrice, on trouve l'énoncé des compétences, la position séquentielle des compétences de même que la durée totale du référentiel de formation. Les compétences particulières à la verticale portent sur des tâches qui caractérisent l'exercice de la profession. Les compétences générales à l'horizontale portent sur des activités de travail plus larges, communes et transférables à plusieurs tâches ou à plusieurs situations.

## **Compétence particulière**

Une compétence particulière est étroitement rattachée à une ou plusieurs tâches du métier. Une première analyse des données recueillies au cours de l'atelier d'AST doit donc permettre de faire ressortir l'information de manière à cerner les tâches qui doivent faire l'objet de compétences particulières. Ces dernières doivent emprunter des caractéristiques des tâches, correspondre à des

aspects significatifs du métier, décrire les résultats du travail et contribuer à cerner les principales responsabilités de la personne. Elles doivent aussi conduire à un résultat observable et mesurable.

## **Compétence générale**

Par compétence générale, on entend une activité de travail débordant le cadre immédiat de la pratique du métier. La compétence générale vise des acquis plus profonds et utiles à la vie professionnelle et à d'autres contextes de vie ; elle a la caractéristique d'être transférable, ce qui se manifeste par sa mise en œuvre dans l'accomplissement de diverses tâches.

## **Durée**

La durée totale du référentiel de formation est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'apprenant. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du référentiel de formation pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

## **Unités**

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

## **Aspects de mise en œuvre**

### **Approche programme**

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du référentiel de formation et de ses différents composants (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le référentiel de formation, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'apprenant, l'approche programme rend la formation plus signifiante car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

### **Curriculum**

Ensemble intégré des actions planifiées qui doivent assurer la formation de l'apprenant dans un système d'éducation.

## Logigramme

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences ; les compétences sont distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles. Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.

## Ddonnées administratives

Niveau de Qualification : Ouvrier Qualifié

Année d'approbation : 2023

<b>Type de sanction :</b>	Ouvrier Qualifié
<b>Nombre d'unités :</b>	81
<b>Formation générale liée aux compétences générales</b>	480 heures
<b>Formation spécifique liée aux compétences particulières</b>	735 heures
<b>Durée totale :</b>	1215 heures

### Conditions d'admission :

---

Pour être admis à la formation d'ouvrier qualifié d'Étanchéité, la candidate ou le candidat doit être âgée au moins de dix-huit ans, justifiant d'un niveau scolaire de la classe de troisième ou tout autre niveau scolaire équivalent.

## BUTS DE LA FORMATION

Ce Référentiel de formation vis à former des ouvriers qualifiés d'Étanchéité.

**L'Étanchéiste** est un personnel du BTP qui dispose de compétences nécessaires et suffisantes pour résoudre les problèmes d'infiltration d'eau à travers la pose de matériaux d'imperméabilisation, dans les différentes parties d'ouvrages du BTP. Il est à l'œuvre autant dans les constructions neuves que dans les réhabilitations et les rénovations...

Les techniques mises en œuvre font appel à une polyvalence mais surtout à une spécialisation dans les domaines de : l'étanchéité à base d'asphalte coulé, l'étanchéité à base de membranes bitumineuses en rouleaux, collées ou soudées, l'étanchéité à base de membranes de matériaux de synthèse en rouleaux collées ou soudées, l'étanchéité liquide à base de résines de synthèses coulées, la couverture en tôles d'acier nervurées, support d'étanchéité, le bardage courant de façade en tôles nervurées.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle et technique, le Référentiel de formation d'**Ouvrier qualifié - Étanchéiste** vise à :

### **1. Rendre la personne efficace dans l'exercice de sa profession, soit :**

- Lui permettre d'exécuter correctement et avec une performance acceptable, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités associées à la profession ;
- Lui permettre d'évoluer convenablement dans son milieu de travail en favorisant :
  - L'acquisition des habiletés intellectuelles, psychomotrices et socio affectives nécessaires à l'exécution des tâches de la profession ;
  - L'acquisition des habiletés intellectuelles, psychomotrices et socio affectives nécessaires pour communiquer et collaborer efficacement avec les membres de l'équipe et différents intervenants ;
- Le développement de l'éthique professionnelle et du sens des responsabilités.

### **2. Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :**

- Lui permettre de connaître le marché du travail en général et le contexte particulier de la profession, notamment la réglementation afférente dans le domaine menuiserie-ébénisterie ;
- Lui permettre de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que travailleuse ou travailleur.

### **3. Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels, soit :**

- Lui permettre de développer l'autonomie, sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
- Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
- Lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
- Lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.

### **4. Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :**

- Lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements ;
- Lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

## **INTENTIONS ÉDUCATIVES**

Les intentions éducatives en formation professionnelle et technique s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes qui servent de guide aux interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel des apprenants qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans les buts du référentiel ou les compétences retenues. Elles peuvent porter sur des attitudes importantes, des habitudes de travail, des habiletés intellectuelles, etc.

Pour le Référentiel de formation d'**Ouvrier qualifié - Etanchéiste**, les intentions éducatives sont les suivantes :

- Développer chez les apprenants, la capacité d'agir avec professionnalisme ;
- Développer chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer chez les apprenants, la pratique de l'autoévaluation ;

- Développer chez les apprenants, le souci de mettre à jour leurs connaissances sur la réglementation ;
- Développer chez les apprenants, le souci d'amélioration continue.

## **MATRICE DES OBJETS DE FORMATION**

La matrice des objets de formation met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (Δ) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens fonctionnels pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'apprenant. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

Ouvrier Qualifié Etancheiste		Processus de travail														NOMBRE DE COMPETENCES					
COMPÉTENCES GENERALES		NUMÉROS	Type d' objet	Durée (heures)	Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	S' insérer dans la vie sociale	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, sécurité et l'environnement	Utiliser les fonctions de base en informatique (word, excell, yahoo)	Utiliser les mathématiques appliquées en contexte professionnel	Lire et Interpréter des documents de représentation	Déterminer les caractéristiques des matériaux utilisés en étanchéité	Identifier les principes technologiques de base de l' étanchéité	Décrire les fonctions et types d' ouvrages du BTP	Respecter la législation du travail	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Préparer son intervention	Exécuter les travaux	Contrôler la qualité du travail réalisé	Rendre compte	NOMBRE DE COMPETENCES
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES																	1	2	3	4	
NUMÉROS																					
Type d'objet					S	C	S	S	C	C	C	C	C	C	S	C					
Durée (heures)					30	30	30	30	45	45	60	45	60	45	30	30					480
Planifier l'organisation et la gestion de l'activité		11	C	60	O	•	•	•	O	•	•	•	•	•	O	•	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les travaux d'étanchéité bitumineuse		12	C	75	O	•	•	•	O	•	•	•	•	•	O	•	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les travaux d'étanchéité synthétique		13	C	75	O	•	•	•	O	•	•	•	•	•	O	•	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les travaux d'étanchéité acoustique /thermique		14	C	75	O	•	•	•	O	•	•	•	•	•	O	•	▲	▲	▲	▲	
Réaliser le complexe toiture		15	C	75	O	•	•	•	O	•	•	•	•	•	O	•	▲	▲	▲	▲	
Réaliser la maintenance des ouvrages existants		16	C	75	O	•	•	•	O	•	•	•	•	•	O	•	▲	▲	▲	▲	
S'intégrer en milieu de travail		19	C	300	O	•	•	•	•	•	•	•	•	•	O	•	▲	▲	▲	▲	
NOMBRE DE COMPETENCES		07																			19
Volume horaire total				735																	1215

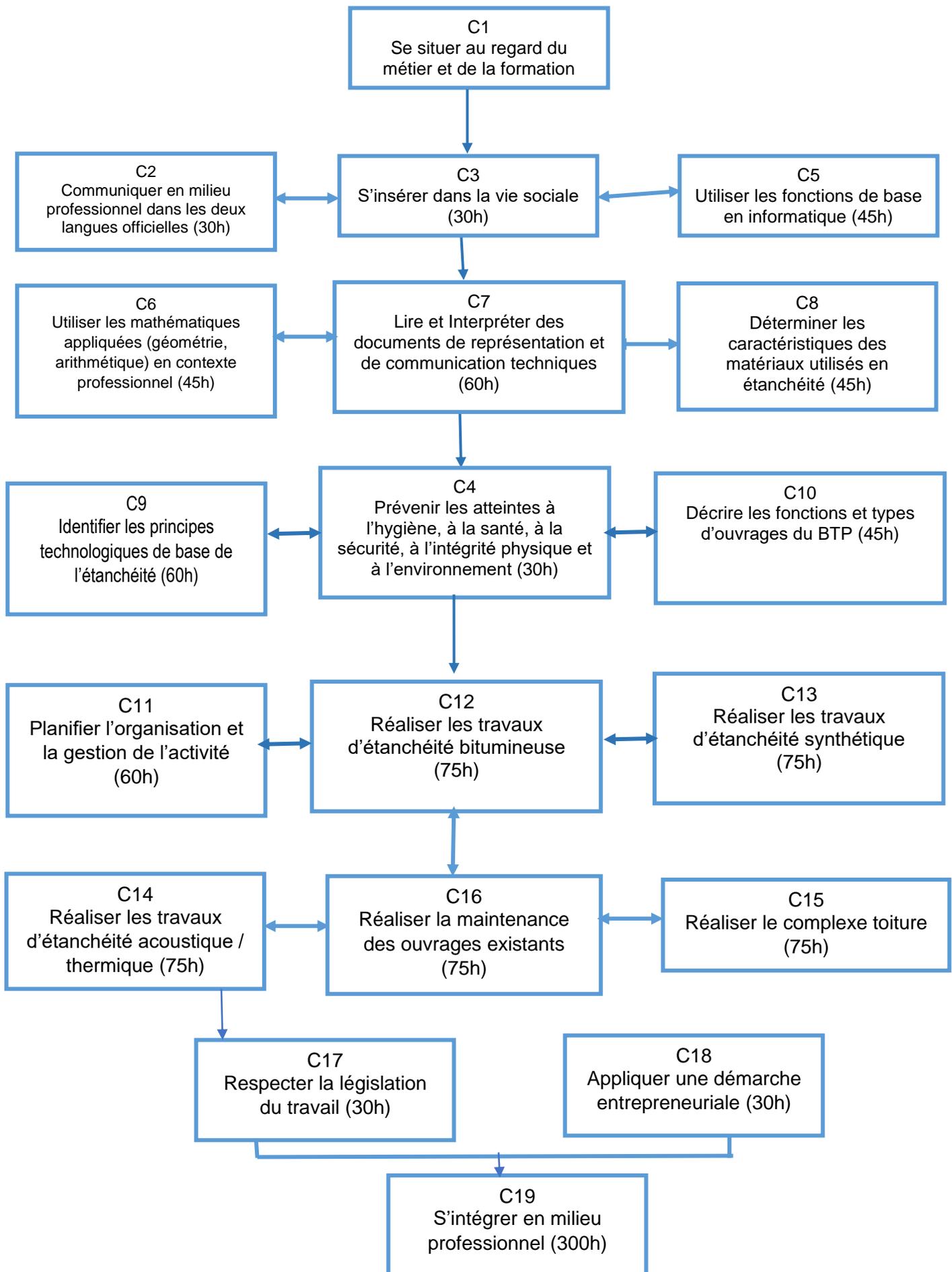
**Légende :** ▲ : Application pédagogique entre les étapes du processus et les compétences particulières

O : Lien fonctionnel entre une compétence générale et une compétence particulière

• : Application pédagogique entre une compétence générale et une compétence particulière

## **LOGIGRAMME**

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences ; celles-ci sont distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles. Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.



## **DEUXIÈME PARTIE : PRESENTATION DES COMPÉTENCES DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION**

**ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE** : Se situer au regard du métier et de la formation

**Module N° 01 : Métier et formation**

**Code : MEF01**

**Durée : 30 h**

### **Compétence traduite en situation**

#### **ELEMENTS DE COMPETENCE** :

- S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles.
- S'informer sur le référentiel et la démarche de formation.
- Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle.

#### **PLAN DE MISE EN SITUATION**

##### **PHASE 1 : PREPARATION, INFORMATION**

- S'informer sur la situation actuelle et les perspectives du marché du travail.
- S'informer sur les spécificités des différents secteurs d'activités où l'on retrouve les techniciens du métier.
- S'informer sur la nature des tâches et les exigences de l'emploi, les avantages et les inconvénients.
- S'informer sur les principales tendances du secteur d'activité.
- S'informer sur les principes de la gestion du temps et du stress.
- S'informer sur le référentiel de formation et la démarche de formation.

##### **PHASE 2 : PARTICIPATION, REALISATION OU MISE EN APPLICATION**

- Discuter de sa perception du métier :
  - Les avantages et les inconvénients ;
  - Les exigences des employeurs ;
- Discuter des moyens de tenir à jour ses connaissances.
- Échanger sur l'information obtenue au cours d'une visite d'entreprise ou auprès de spécialistes du métier.
- Faire part de ses premières réactions concernant le référentiel de formation et la démarche de formation.

##### **PHASE 3 : AUTO- EVALUATION, SYNTHÈSE OU INTEGRATION**

- Évaluer son choix professionnel en comparant les exigences du métier avec ses propres aptitudes et intérêts, ses forces et ses limites.
- Présenter le résultat de son évaluation.

#### **CONDITIONS D'ENCADREMENT**

- Créer un climat favorable au respect mutuel.
- Se rendre disponible aux apprenants.
- Valoriser les apports de chaque personne lors des échanges en groupe.
- Encourager les apprenants à adhérer aux activités proposées.
- Fournir aux apprenants les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser des activités représentatives de la réalité du travail : invitation de conférenciers, visite

d'entreprises, des fabricants, etc.

- Assurer la disponibilité de supports d'informations pertinentes.

### **CRITERES DE PARTICIPATION**

#### **PHASE 1 : INFORMATION**

- Recueille des données relatives aux sujets traités.

#### **PHASE 2 : PARTICIPATION, RÉALISATION OU MISE EN APPLICATION**

- Exprime sa perception du métier et du référentiel de formation au cours d'une rencontre de groupe.
- Participe au déroulement des diverses activités proposées.

#### **PHASE 3 : AUTO-ÉVALUATION, SYNTHÈSE OU INTÉGRATION**

- Produit un rapport dans lequel sont présentés ses goûts et ses intérêts, ses forces et ses limites, son choix par rapport au métier.

**ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE : Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles****Module N° 02: Communication****Code : COM 02****Durée : 30h****Compétence traduite en comportement****CONTEXTE DE REALISATION**

- En tout lieu.
- En français et en anglais.
- Pour des situations liées :
  - À l'exercice de son métier ;
  - Aux situations courantes de la vie.
- A partir :
  - De directives ;
  - De formulaires ;
  - De notes techniques ;
  - De rapports ;
  - De divers documents.
- A l'aide :
  - De documents de référence (dictionnaires de la langue française, de la langue anglaise, livres de grammaire, de conjugaison et d'orthographe, journaux, documents techniques, revues et ouvrages spécialisés...);
  - De modèles de documents écrits (rapports, comptes rendus, notes, etc.).
- En relation avec ses collègues de travail, ses supérieurs et d'autres professionnels du milieu.
- Dans des situations professionnelles variées, y compris les réunions, les discussions formelles ou informelles, les rencontres de formation ou d'information, etc.
- Individuellement, en équipe ou auprès d'un groupe.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Emploi correct des règles, des outils grammaticaux et linguistiques en français et en anglais.
- Utilisation appropriée de formules et de la terminologie du métier.
- Utilisation appropriée des outils de communication.
- Respect du rôle et des responsabilités des autres membres du personnel.
- Respect à l'égard des différents points de vue d'autrui.
- Adoption de comportements éthiques.
- Participation active à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.

N°	Éléments de compétence	Critères particuliers de performance
1.	Exploiter des ressources des langues officielles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appropriation correcte des expressions et terminologie professionnelle</li> <li>• Utilisation correcte des différents registres de langues officielles.</li> <li>• Utilisation correcte du schéma de la communication</li> </ul>
2.	Utiliser les outils de communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation judicieuse des données</li> <li>• Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.</li> <li>• Lecture correcte des bulletins d'analyse</li> </ul>
3.	Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux</li> </ul>

		<p>situations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des activités qui ont trait à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La formation ;</li> <li>- L'évaluation du rendement ;</li> <li>- L'approche disciplinaire ;</li> <li>- La gestion des conflits, etc.</li> </ul> </li> <li>• Identification des aspects favorables à la conduite de réunions.</li> <li>• Qualité des conseils techniques prodigués</li> </ul>
4.	Produire des écrits généraux et professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre compte par écrit ou oral des opérations effectuées.</li> <li>• Rédaction des rapports clairs et concis.</li> </ul>

## ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE : S'insérer dans la vie sociale

Module N°03 : Insertion dans la vie sociale

Code : IVS03

Durée : 30h

### Compétence traduite en situation

#### ELEMENTS DE COMPETENCE :

- Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles.
- Disposer des compétences relationnelles.
- Prendre des décisions responsables.

#### PLAN DE MISE EN SITUATION

##### **PHASE 1 : PREPARATION, INFORMATION**

- S'informer sur les Droits de l'Homme, les droits de l'enfant, de la femme et les règles principales du Droit International Humanitaire (DIH).
- S'informer de ses droits en tant que citoyen.
- S'informer sur les principales libertés et droits fondamentaux.
- S'informer sur les compétences relationnelles.
- S'informer sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.
- S'informer sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie.
- S'informer sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.
- Comprendre la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.
- S'informer sur les moyens de développement et de mobilisation de ses ressources pour un bien-être physique et psychologique.
- Comprendre les règles de vie communautaire (mariages, funérailles, naissances, baptêmes etc.).  
Les problèmes de santé et d'environnement.
- Prendre des décisions responsables.
- Comprendre la gestion rationnelle des ressources (eau, électricité, ressources financières...)
- Comprendre la corrélation entre la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.
- Comprendre les stratégies de lutte contre la pauvreté.
- S'informer sur les réalités du monde contemporain (actualités, films documentaires, archives, coupures de presse...).

##### **PHASE 2 : PARTICIPATION, REALISATION OU MISE EN APPLICATION**

- Participer aux échanges interpersonnels.
- Appliquer les principes de la démocratie, des droits de l'homme, de l'enfant, de la femme et du Droit International Humanitaire (DIH).
- Pratiquer les règles de vie communautaire, les règles de préservation de la santé et de la protection de l'environnement.
- Mettre en corrélation la santé de l'individu, la protection de l'environnement, et le bien-être.
- Réaliser un projet communautaire.

- Pratiquer une gestion rationnelle des ressources communautaires.
- Pratiquer la citoyenneté, la culture de la paix, de la cohésion sociale.
- Suivre l'actualité, participer aux débats sur l'évolution du monde contemporain.

### **PHASE 3 : AUTO- EVALUATION, SYNTHÈSE OU INTEGRATION**

- Faire le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures, de pratiques de vie saine et d'intégration sociale.
- Participer à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...) :
  - Discuter de ses observations et des problèmes survenus ;
  - Évaluer son intérêt pour son intégration en milieu social.

### **CONDITIONS D'ENCADREMENT**

- Créer un climat favorable aux échanges et au respect mutuel
- Maintenir une relation de confiance entre les apprenants, les formateurs et le personnel d'encadrement.
- S'assurer de la supervision des apprenants par des personnes responsables au comportement exemplaire.
- S'assurer des conditions favorables de mise en situation de la formation.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges d'opinions entre les parents, le personnel d'encadrement, les apprenants et les autres acteurs de la société.
- Favoriser le maintien de la dynamique du groupe.

### **CRITERES DE PARTICIPATION**

#### **PHASE 1 : INFORMATION**

- Est réceptif aux informations.
- Observe attentivement le contexte d'application des règles de vie saine.

#### **PHASE 2 : PARTICIPATION, RÉALISATION OU MISE EN APPLICATION**

- Recueille des données pertinentes sur les sujets traités.
- Connaît ses droits en tant que citoyen.
- Remplit ses devoirs de citoyen (respect des règles de procédure, de pratiques de citoyen).
- Se conforme aux règles de l'environnement social.
- Participe aux échanges interpersonnels.

#### **PHASE 3 : AUTO-ÉVALUATION, SYNTHÈSE OU INTÉGRATION**

- Fait le bilan de ses acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine.
- Participe à des échanges d'idées avec les personnes ressources (ONG, responsables d'institution, club service...) :
  - Discute de ses observations et des problèmes survenus ;
  - Évalue son intégration en milieu social.

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement.**

**Module N°04 : HSE**

**Code : HSE04**

**Durée : 30 h**

**Compétence traduite en comportement**

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- Dans toute situation comportant des risques pour la santé et la sécurité de l'intervenant et de la clientèle.
- A partir :
  - Des lois, des règlements et des normes relatives à santé, à la sécurité au travail, à l'hygiène, à la salubrité et à la préservation de l'environnement ;
  - De consignes et d'instructions.
- A l'aide :
  - D'accessoires et équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;
  - D'une trousse de premiers soins ;
  - De notices, de guides et de manuels d'utilisation.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Respect des lois, des règlements et des normes.
- Application correcte des mesures d'hygiène, de salubrité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.
- Intervention judicieuse en cas d'urgence.

<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
1.	S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Interprétation juste de la législation du travail.</li><li>• Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.</li><li>• Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.</li></ul>
2.	Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.</li><li>• Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.</li><li>• Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.</li><li>• <u>Appréciation juste des risques associés à la situation.</u></li></ul>
3.	Appliquer des mesures préventives liées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.</li><li>• Reconnaissance juste des mesures préventives.</li><li>• Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.</li><li>• Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective.</li></ul>
4.	Intervenir en situation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Appréciation juste de la gravité de la situation</u></li><li>• Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.</li><li>• Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas</li></ul>

		<p>d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.</li> </ul>
5.	Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.</li> <li>• Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.</li> </ul>
6.	Développer un comportement écologiquement responsable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des normes environnementales.</li> <li>• Repérage de l'information pertinente sur des produits couramment utilisés (propriétés physiques et chimiques, interactions, impacts sur la santé, l'environnement, etc.)</li> <li>• Interprétation adéquate de fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).</li> <li>• Gestion appropriée des déchets.</li> <li>• Adoption des comportements visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre.</li> </ul>

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Utiliser les fonctions de base en informatique****Module N° 05: Informatique****CODE : INF05****Durée : 45h***Compétence traduite en comportement***CONTEXTE DE REALISATION :**

- Dans le contexte du travail effectué en entreprise.
- Dans des situations de la vie courante.
- A partir de consignes et d'instructions.
- A l'aide :
  - D'un poste informatique standard connecté ;
  - De logiciels de bureautique usuels et récents ;
  - De manuels d'utilisation ;
  - De périphériques.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Utilisation appropriée des manuels d'utilisation.
- Respect des principes relatifs à l'ergonomie.
- Exploitation judicieuse et responsable de l'outil informatique.

<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
1.	Préparer son poste de travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage et identification précise des éléments de l'ordinateur et de ses périphériques.</li> <li>• Branchement conforme de l'unité centrale et des périphériques.</li> <li>• Organisation fonctionnelle correcte du poste de travail.</li> </ul>
2.	Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation</li> <li>• Gestion correcte de dossiers et de fichiers.</li> <li>• Démarche efficace pour la navigation et le transfert de données.</li> <li>• Personnalisation appropriée d'un système d'exploitation en fonction des besoins.</li> <li>• Application rigoureuse des mesures de protection des données.</li> </ul>
3.	Saisir des données.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipulation adéquate des fichiers de données textuelles et chiffrées.</li> <li>• Utilisation appropriée des principales fonctions d'un traitement de texte et d'un tableur.</li> <li>• Sauvegarde et impression correctes des documents.</li> </ul>
4.	Monter une présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manipulation adéquate des fichiers de présentation.</li> <li>• Utilisation appropriée des principales fonctions d'un logiciel de présentation.</li> </ul>
5.	Naviguer sur Internet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix approprié des outils et des critères de recherche.</li> <li>• Utilisation appropriée des logiciels de recherche et de courrier électronique.</li> </ul>

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Utiliser les mathématiques appliquées (géométrie, arithmétique) en contexte professionnel**

**Module N° 06: mathématiques appliquées**

**CODE : MAP06**

**Durée : 45h**

**Compétence traduite en comportement**

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- En atelier ou en salle.
- Pour la détermination du nombre
- Pour les estimations en vue de la prise des décisions
- A partir des problèmes de mathématiques et de graphiques concernant l'aquaculture
- À l'aide :
  - De moyens de protection individuelle et collective ;
  - De fonctions usuelles (algébriques, puissance et trigonométrie) ;
  - D'équations de premier ou de second degré ;
  - De calculs statistiques ;
  - De Symboles mathématiques et d'expressions algébriques ;
  - De tables, de graphiques et de manuels de référence ;
  - D'une calculatrice scientifique ;
  - Des tracés géométriques.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Respect des règles de santé et de protection de l'environnement.
- Utilisation appropriée des lois mathématiques.
- Utilisation appropriée de la calculatrice ou du tableur.
- Exactitude des résultats.
- Utilisation appropriée des manuels ;
- Choix approprié des opérations ;
- Manipulation soignée de l'équipement ;
- Appropriation parfaite des formules utilisées ;
- logique de la démarche.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Convertir des unités de mesure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation correcte de table de conversion</li> <li>• Détermination juste des unités de mesure</li> <li>• Etc.</li> </ul>
2.	Utiliser les différents types des nombre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication)</li> <li>• Utilisation judicieuse des nombres décimaux et des entiers naturels</li> <li>• Résolution judicieuse des problèmes de racine carrée (puissances)</li> <li>• Calcul rigoureux de l'interpolation et de l'extrapolation.</li> <li>• Manipulation judicieuse des fractions et de proportionnalité</li> <li>• Utilisation judicieuse de la calculatrice.</li> </ul>
3.	Résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résolution judicieuse des équations du premier et second degré ;</li> <li>• Résolution précise d'un système d'équation à 2 et 3 inconnues.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etc.</li> </ul>
4.	Effectuer les calculs algébrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et réduction judicieuse d'une expression</li> <li>• Factorisation judicieuse d'une somme des termes</li> </ul>
5.	Résoudre des problèmes de figure géométrique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecrire correctement une équation de droite</li> <li>• Construction précise des figures géométriques simples (cercle, triangle, carré, parallélogramme, trapèze, quadrilatères etc.)</li> <li>• Construction judicieuse des droites remarquables des triangles</li> <li>• Calcul précis des surfaces et volumes</li> <li>• Caractérisation judicieuse des droites et plans dans l'espace</li> </ul>
6.	Résoudre des problèmes de trigonométrie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détermination précise des angles</li> <li>• Utilisation judicieuse des formules trigonométriques</li> <li>• Calcul correcte des dimensions</li> </ul>

**ENONCE DE LA COMPETENCE :** Lire et Interpréter les documents de représentation et de communication techniques.

**Module N° 07 : Documentation technique**

**Code :DOT 07**

**Durée : 60h**

### Compétence traduite en comportement

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- À partir d'échantillons des pièces à fabriquer.
- À l'aide :
  - De documentation technique, de rapports, etc. ;
  - D'instruments de dessin
  - Table de dessin ;
  - Papiers ou calque ;
  - De supports informatiques.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
- Application correcte des techniques.
- Interprétation juste des ouvrages de référence, de la documentation technique et des rapports.
- Utilisation juste de la terminologie.
- Souci manifeste pour la qualité du travail et la rigueur dans la démarche.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Interpréter un plan, schéma et devis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification précise des pièces et des composants.</li> <li>• Tracé juste des croquis et schémas.</li> <li>• Interprétation précise des ajustements et des tolérances.</li> <li>• Interprétation juste des données d'un devis descriptif.</li> </ul>
2.	Analyser un cahier de charge	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification exacte des besoins</li> <li>• Interprétation des règles de conduite entre le client et le fournisseur.</li> </ul>
3.	Réaliser une cotation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cotation judicieuse des pièces</li> <li>• Décomposition exacte d'un mécanisme en sous système</li> </ul>
4.	Représenter une pièce en perspective	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation judicieuse d'une pièce en perspective cavalière</li> <li>• Représentation judicieuse d'une pièce en perspective isométrique</li> </ul>
5.	Représenter une pièce projection orthogonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation judicieuse des différentes vues</li> <li>• Cotation judicieuse des différentes vues</li> </ul>
6.	Réaliser une coupe et section	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation judicieuse une coupe simple et sections</li> <li>• Réalisation judicieuse d'une demi-coupe et coupes partielles</li> <li>• Réalisation judicieuse d'une section</li> </ul>

7.	Lire un dessin d'ensemble	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identification judicieuse des composants</li><li>• Application judicieuse des règles de représentation de deux pièces en contact</li><li>• Représentation judicieuse d'un dessin de définition</li></ul>
----	---------------------------	--

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Déterminer les caractéristiques des matériaux utilisés en étanchéités.**

**Module N° 08 : Matériaux.**

**Code : MAT08**

**Durée : 45 h**

**Compétence traduite en comportement**

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- Pour des travaux relatifs à l'installation, la maintenance, la modification ou la réparation.
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.
- À partir de directives.
- À l'aide :
  - De plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ;
  - De la réglementation ;
  - D'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;
  - D'instruments de mesure, de calcul et de contrôle ;
  - D'outillage ;
  - De supports informatiques.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Conformité aux recommandations des DT.
- Utilisation appropriée de l'outillage, des machines-outils et de l'équipement.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Travail soigné.
- Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail.

<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
1.	Identifier les types de matériaux et leurs propriétés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maitrise judicieuse de la structure des matériaux</li><li>• Identification précise des anomalies des matériaux</li></ul>
2.	Comprendre les conditions d'emploi des matériaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Application judicieuse des techniques de pose</li><li>• Identification judicieuse des principes d'interaction</li><li>• Identification judicieuse des dérivées des matériaux d'étanchéité</li><li>• Application judicieuse des procédés de protection des matériaux</li></ul>
3.	Différencier les types de produits d'étanchéités	<ul style="list-style-type: none"><li>• Différenciation judicieuse des produits bitumineux</li><li>• Différenciation judicieuse des produits synthétiques</li><li>• Différenciation judicieuse des produits liquides</li></ul>
4.	Identifier les types d'isolation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identification judicieuse des matériaux thermiques</li><li>• Identification judicieuse des matériaux acoustiques</li></ul>

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Identifier les principes technologiques de base de l'étanchéité.****Module N° 09 : Technologie Professionnelle.****Code :PTEC09****Durée : 60 h****Compétence traduite en comportement****CONTEXTE DE REALISATION :**

- Pour des travaux relatifs à l'installation, la maintenance, la modification ou la réparation des ouvrages.
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.
- À partir de directives.
- À l'aide :
  - De plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ;
  - De la réglementation ;
  - D'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;
  - D'instruments de mesure, de calcul et de contrôle ;
  - D'outillage ;
  - De matériaux, de matériel, de pièces de fixation, d'adhésifs et de produits ;
  - D'équipement de levage ;
  - De supports informatiques.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Conformité aux recommandations du fabricant.
- Utilisation appropriée de l'outillage, des machines-outils et de l'équipement.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Travail soigné.
- Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail.

<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
1.	Identifier les produits d'étanchéité et leurs propriétés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maitrise judicieuse de la structure des matériaux d'étanchéité</li> <li>• Identification précise des propriétés des produits d'étanchéité</li> </ul>
2.	Comprendre les conditions d'emploi des produits d'étanchéité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application judicieuse des techniques de mise en œuvre</li> <li>• Exploitation judicieuse des abaques</li> </ul>
3.	Appliquer les techniques de nettoyage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application judicieuse du principe de nettoyage des ouvrages</li> </ul>
4.	Utiliser les outillages et équipements de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des outils et des instruments de mesure appropriés selon le travail à effectuer.</li> <li>• Maitrise des caractéristiques des équipements utilisés en réalisation d'étanchéité</li> </ul>

5.	Appliquer les techniques de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Application judicieuse des produits d'étanchéité</li><li>• Réalisation judicieuse des techniques de protection des zones d'intervention</li></ul>

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Décrire les fonctions et les types d'ouvrage en BTP.****Module N° 10 : Ouvrage de BTP.****Code :FTO10****Durée : 45 h****Compétence traduite en comportement****CONTEXTE DE REALISATION :**

- Pour des travaux relatifs à l'installation, la maintenance, la modification ou la réparation des ouvrages.
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.
- À partir de directives.
- À l'aide :
  - De plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ;
  - De la réglementation ;
  - D'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;
  - D'instruments de mesure, de calcul et de contrôle ;
  - D'outillage ;
  - De matériaux, de matériel, de pièces de fixation, d'adhésifs et de produits ;
  - D'équipement de levage ;
  - De supports informatiques.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Conformité aux recommandations du fabricant.
- Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement.
- Utilisation appropriée des instruments de mesure.
- Travail soigné.
- Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail.

<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
1.	Identifier les ouvrages et leurs propriétés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des éléments porteurs et autres</li> <li>• Identification des types de Toitures</li> <li>• Identification précise des anomalies des ouvrages</li> </ul>
2.	Décrire les conditions d'emploi des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse du mode d'emploi des ouvrages</li> <li>• Détermination des États Limites de Service</li> </ul>
3.	Utiliser les outillages et équipements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des outils et des instruments de mesure appropriés selon le travail à effectuer.</li> <li>• Maitrise des caractéristiques des équipements utilisés en étanchéité</li> </ul>

**ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE : Planifier l'organisation et gestion des activités.****Module N°11 : Organisation et gestion de l'activité****Code : OGA11****Durée : 60h****Compétence traduite en comportement****CONTEXTE DE REALISATION**

- En tout lieu.
- En français et en anglais.
- Pour des situations liées :
  - À l'exercice de son métier ;
  - Aux situations courantes de la vie ;
- A partir :
  - De directives ;
  - De formulaires ;
  - De notes techniques ;
  - De rapports ;
  - De divers documents.
- A l'aide :
  - De documents de référence (dictionnaires de la langue française, de la langue anglaise, livres de grammaire, de conjugaison et d'orthographe, journaux, documents techniques, revues et ouvrages spécialisés...);
  - De modèles de documents écrits (rapports, comptes rendus, notes, etc.).
- En relation avec ses collègues de travail, ses supérieurs et d'autres professionnels du milieu.
- Dans des situations professionnelles variées, y compris les réunions, les discussions formelles ou informelles, les rencontres de formation ou d'information, etc.
- Individuellement, en équipe ou auprès d'un groupe.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Emploi correct des règles, des outils grammaticaux et linguistiques en français et en anglais.
- Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier.
- Utilisation appropriée des outils de communication.
- Respect du rôle et des responsabilités des autres membres du personnel.
- Respect à l'égard des différents points de vue d'autrui.
- Adoption de comportements éthiques.
- Participation active à la résolution de problèmes et à la prise de décisions.

	<b>Éléments de compétence</b>	<b>Critères particuliers de performance</b>
1.	Organiser l'activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation du chantier ;</li> <li>• Amené et repli du matériel;</li> </ul>
2.	Contrôler l'activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des procédés de contrôles et d'autocontrôles</li> <li>• Élaboration conforme d'un planning d'activité.</li> </ul>
3.	Gérer et stocker les approvisionnements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation des fiches de décharge ;</li> <li>• Délimitation les zones de stockages ;</li> <li>• Identification les lieux d'approvisionnement ;</li> <li>• Mise en œuvre des règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement</li> </ul>
4.	Rendre compte de son activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction correcte d'un rapport</li> </ul>

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Réaliser** les travaux d'étanchéité bitumineux.

**MODULE N° 12 : Etanchéité Bitumineuse**

**Code : TEB12**

**Durée : 75h**

### **Compétence traduite en comportement**

#### **CONTEXTE DE REALISATION :**

- Dans un atelier, en salle de formation, dans un chantier
- En équipe, individuellement ou sous supervision.  
À partir
- Des consignes écrites et orales
- Des consignes précises sur les travaux à réaliser  
À l'aide :
- Matière d'œuvre.
- Outils et machines.
- Fiches de travail.
- Montage d'usinage etc.

#### **CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Conformité des surfaces et des champs d'application aux exigences de qualité
- Application correcte du produit conforme aux prescriptions et aux consignes
- Propreté des surfaces finies et sans dommages
- Utilisation judicieuse des outils et matériels
- Précision dans la mise en œuvre.

<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
1.	Préparer et adapter les produits, matériaux et pièces complémentaires standard à la Situation de pose	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance du travail à effectuer</li><li>• Identification des ouvrages à retouchés ou à protégés</li><li>• Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose.</li><li>• Conformité de la mise en œuvre des données techniques.</li></ul>
2.	Régler le positionnement (implantation, niveau, aplomb) et fonctionnement (translation, rotation, jeu)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect des règles de positionnement</li><li>• Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement</li></ul>
3.	Mettre en œuvre les produits d'étanchéité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect des consignes de mise œuvre</li><li>• Mise en œuvre de la couche de lestage</li><li>• Assurance l'adhérence de l'étanchéité bitumineuse</li><li>• Application des techniques susceptible de rendre solide les fixations</li><li>• Réalisation des recouvrements et des</li></ul>

		raccordements des joints • Réalisation de la pose de l'étanchéité bitumineuse
4.	Réaliser les opérations de finition et de retouche sur le chantier	• Respect des consignes de mise en œuvre. • Respect de L'aspect esthétique.

**Compétence traduite en comportement**

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- Dans un atelier, en salle de formation, dans un chantier
- En équipe, individuellement ou sous supervision.  
À partir
- Des consignes écrites et orales
- Des consignes précises sur les travaux à réaliser  
À l'aide :
- Matière d'œuvre.
- Outils et machines.
- Fiches de travail.
- Montage d'usinage etc.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Conformité des surfaces et des chants aux exigences de qualité
- Application correcte du produit conforme aux prescriptions et aux consignes
- Propreté des surfaces finies et sans dommages
- Utilisation judicieuse des outils et matériels
- Précision dans la mise en œuvre.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Préparer et adapter les produits, matériaux et pièces complémentaires standard à la Situation de pose	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du travail à effectuer</li> <li>• Identification des ouvrages à retouchés ou à protégés</li> <li>• Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose.</li> <li>• Conformité de la mise en œuvre aux données techniques.</li> </ul>
2.	Régler le positionnement (implantation, niveau, aplomb) et fonctionnement (translation, rotation, jeu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de positionnement</li> <li>• Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement</li> </ul>
3.	Mettre en œuvre les produits d'étanchéité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des consignes de mise œuvre</li> <li>• Mise en œuvre la couche de lestage</li> <li>• Assurance l'adhérence de l'étanchéité synthétique</li> <li>• Application des techniques susceptible de rendre solide les fixations</li> <li>• Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints</li> <li>• Réalisation de la pose de l'étanchéité</li> </ul>

		synthétique
4.	Réaliser les opérations de finition et de retouche sur le chantier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect des consignes de mise en œuvre.</li><li>• Respect de L'aspect esthétique.</li></ul>

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Réaliser les travaux d'étanchéité Acoustique/Thermique.  
 MODULE N° 14 : Etanchéité Acoustique / thermique  
 Code :TEA14**

**Durée : 75h**

**Compétence traduite en comportement**

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- Dans un atelier, en salle de formation, dans un chantier
- En équipe, individuellement ou sous supervision.  
À partir
- Des consignes écrites et orales
- Des consignes précises sur les travaux à réaliser  
À l'aide :
- Matière d'œuvre.
- Outils et machines.
- Fiches de travail.
- Montage d'usinage etc.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Conformité des surfaces et des chants aux exigences de qualité
- Application correcte du produit conforme aux prescriptions et aux consignes
- Propreté des surfaces finies et sans dommages
- Utilisation judicieuse des outils et matériels
- Précision dans la mise en œuvre.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Préparer et adapter les produits, matériaux et pièces complémentaires standard à la Situation de pose	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du travail à effectuer</li> <li>• Identification des ouvrages à retouchés ou à protégés</li> <li>• Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose.</li> <li>• Conformité de la mise en œuvre aux données.</li> </ul>
2.	Régler le positionnement (implantation, niveau, aplomb) et fonctionnement (translation, rotation, jeu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de positionnement</li> <li>• Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement</li> </ul>
3.	Mettre en œuvre les produits d'étanchéité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des consignes de mise œuvre</li> <li>• Mise en œuvre la couche de lestage</li> <li>• Assurance l'adhérence de l'étanchéité acoustique / thermique</li> <li>• Application des techniques susceptible de rendre solide les fixations</li> <li>• Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints</li> <li>• Réalisation de la pose de l'étanchéité</li> </ul>

		acoustique / thermique
4.	Réaliser les opérations de finition et de retouche sur le chantier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect des consignes de mise en œuvre.</li><li>• Respect de L'aspect esthétique.</li></ul>

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Réaliser le complexe toiture.****MODULE N° 15 : Complexe toiture****Code 15 :COM15****Durée : 75h****Compétence traduite en comportement****CONTEXTE DE REALISATION :**

- Dans un atelier, en salle de formation, dans un chantier
- En équipe, individuellement ou sous supervision.  
À partir
- Des consignes écrites et orales
- Des consignes précises sur les travaux à réaliser  
À l'aide :
- Matière d'œuvre.
- Outils et machines.
- Fiches de travail.
- Montage d'usinage etc.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Conformité des surfaces et des chants aux exigences de qualité
- Application correcte du produit conforme aux prescriptions et aux consignes
- Propreté des surfaces finies et sans dommages
- Utilisation judicieuse des outils et matériels
- Précision dans la mise en œuvre.

<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
1.	Préparer et adapter les produits, matériaux et pièces complémentaires standard à la Situation de pose	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du travail à effectuer</li> <li>• Identification des ouvrages à retouchés ou à protégés</li> <li>• Les matériaux, produits et composants à mettre en œuvre sont retouchés et adaptés à la situation de pose.</li> <li>• Conformité de la mise en œuvre aux données.</li> </ul>
2.	Régler le positionnement (implantation, niveau, aplomb) et fonctionnement (translation, rotation, jeu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de positionnement</li> <li>• Respect aux exigences de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement</li> </ul>
3.	Mettre en œuvre les produits d'étanchéité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des consignes de mise œuvre</li> <li>• Mise en œuvre la couche de lestage</li> <li>• Assurance l'adhérence de l'étanchéité</li> <li>• Application des techniques susceptible de rendre solide les fixations</li> <li>• Réalisation des recouvrements et des raccordements des joints</li> <li>• Réalisation de la pose de l'étanchéité</li> </ul>

4.	Réaliser les opérations de finition et de retouche sur le chantier	<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect des consignes de mise en œuvre.</li><li>• Respect de L'aspect esthétique.</li></ul>
----	--	---

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Réaliser la Maintenance des ouvrages existants****MODULE N°16 : Maintenance des ouvrages****Code : MTO16****Durée : 75 h****Compétence traduite en comportement****CONTEXTE DE REALISATION :**

- Dans un atelier, en salle de formation, dans un chantier
- En équipe, individuellement ou sous supervision.  
À partir
- Des consignes écrites et orales
- Des consignes précises sur les travaux à réaliser  
À l'aide :
- Des documents et ressources techniques ;
- En relation avec le service de maintenance.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Rigueur, précision et attention dans le suivi d'une procédure prévue ;
- Compréhension des documents sans ambiguïté ;
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et des consignes ;
- Sécurité des personnes et des matériels, la protection de l'environnement assuré ;
- Sources de salissure et de contamination éliminées.

<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
1.	Travaux préliminaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement d'un diagnostic d'état de l'ouvrage ;</li> <li>• Validités des hypothèses énumérées au regard du manuel</li> <li>• Mise en œuvre les règles de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement</li> </ul>
2.	Effectuer la maintenance préventive et curative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Échéances de maintenance préventive respectées</li> <li>• Points d'anomalie bien repérés ;</li> <li>• Choix judicieux de la technique d'exécution ;</li> <li>• Préparation des supports</li> <li>• Remplacement des éléments abîmés (support, charpente, chéneau, etc...)</li> <li>• Travaux de finition</li> </ul>
3.	Remplir la fiche de suivi du fonctionnement d'un ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription juste des nouvelles données au tableau d'entretien ;</li> <li>• Exactitude des contenus rédigés au regard des événements et du travail effectué.</li> </ul>

**ENONCE DE LA COMPETENCE : Respecter la législation du travail****Module N° 17 : Législation du travail****Code :LEG17****Durée :30h****Compétence traduite en comportement****CONTEXTE DE RÉALISATION**

En atelier, en salle de classe et en usine.

- Pour maîtriser la législation de travail ;
- Pour connaître le droit des travailleurs ;
- Pour connaître les devoirs des travailleurs ;
- Pour maîtriser les conventions collectives etc...
- À l'aide de différentes normes et textes réglementaires en vigueur

**CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE**

- Adoption d'un comportement et des méthodes de travail normées
- Connaissance des Textes de référence liés à la législation de travail
- Application de la convention collective appliquée aux étanchéistes
- Connaissance des droits et obligations d'étanchéiste
- Connaissance des types Contrat de travail (exécution et suspension de contrat)
- Connaissance des éléments d'identification d'un contrat de travail : prestation de travail ; rémunération et lien de subordination juridique
- Application du Code de travail

	<b>ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE</b>	<b>CRITÈRES PARTICULIERS PERFORMANCE</b>
1	Appliquer les Textes de référence liés à la législation de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des notions de législation de travail</li> <li>• Respect judicieux des textes de référence liés à la législation de travail</li> </ul>
2	Appliquer la convention collective appliquée au métier d'affûteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des conventions collectives</li> <li>• Application judicieuse de la convention collective appliquée</li> </ul>
3	Identifier les types de Contrat de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance appropriée du Contrat de travail et de ses éléments constitutifs</li> <li>• Identification judicieuse des différents contrats de travail</li> </ul>
4	Appliquer le Code de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation judicieuse du Code de travail</li> <li>• Appropriation judicieuse du Code de travail</li> </ul>

**Énoncé de la compétence : Appliquer une démarche entrepreneuriale****MODULE N°18 : Entrepreneuriat****Code : ENT18****Durée : 30h****Compétence traduite en situation****CONTEXTE DE REALISATION**

Individuellement ou en équipe

À partir de

- Signalement ou saisie d'opportunités
- Initiatives personnelles

A l'aide de

- Outils informatiques
- Modèles courants de plans d'affaire
- Sources d'informations spécialisées

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE**

- Collecte d'informations judicieuses et pertinentes
- Utilisation efficace des outils de communication numérique
- Exploitation judicieuse des ressources publiques et privées
- d'aide à l'entrepreneuriat

<b>ELEMENTS DE COMPETENCE</b>		<b>CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE</b>
1	Examiner les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	<ul style="list-style-type: none"><li>• Interprétation succincte de l'environnement économique</li><li>• Interprétation succincte du marché</li><li>• Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services</li></ul>
2	Ébaucher un plan d'affaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formulation succincte et claire de la mission et des activités</li><li>• Production et réflexion systématique :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Budget prévisionnel</li><li>○ Organigramme</li><li>○ Ressources matérielles</li><li>○ Ressources humaines</li><li>○ Ressources informationnelles</li><li>○ Localisation</li></ul></li></ul>
3	Présenter le projet	<ul style="list-style-type: none"><li>• Montage d'un dossier de présentation du projet.</li><li>• Qualité de la présentation</li></ul>
4	Utiliser les moyens de recherche d'emploi	<ul style="list-style-type: none"><li>• Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi</li><li>• Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation.</li><li>• Préparation minutieuse d'une entrevue d'embauche</li></ul>

**Énoncé de la compétence : S'intégrer en milieu de travail****MODULE N° 19 : Stage Professionnel**

Code : STA19

Durée : 300 h

**CONTEXTE DE REALISATION**

En entreprise.

À partir de :

- D'un programme de stage
- De directives et de consignes fournies par le formateur et par le responsable du stage en entreprise

À l'aide :

- Du Cahier de stage.
- Du Journal de bord.
- De la documentation obtenue lors du stage.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE**

- Respect du programme de stage.
- Respect des règles de sante et de sécurité au travail.
- Travail méthodique, propre et soigné.
- Respect des consignes de l'entreprise et de l'établissement.
- Démonstration d'assiduité.
- Respect de la confidentialité.
- Communication harmonieuse avec ses supérieurs et ses collègues.

N°	ELEMENTS DE COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS PERFORMANCE
1	Se préparer au stage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt à temps des demandes</li> <li>• Participation active aux rencontres préparatoires</li> <li>• Relevé précis des consignes de déroulement du stage</li> <li>• Prise de contact positive avec le lieu de stage</li> </ul>
2	S'adapter à l'environnement de travail dans une entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect judicieux des consignes et des règlements de l'entreprise</li> <li>• Adaptation appropriée au milieu du travail</li> </ul>
3	Exécuter divers travaux se rapportant à la fonction de travail ciblée par son programme de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application et intérêt dans les travaux réalisés.</li> <li>• Respect des objectifs prédéfinis et des modalités de suivi.</li> <li>• Consignation régulière des informations dans son journal de bord</li> </ul>
4	Présenter un bilan de son expérience de stage en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication sincère sur les activités, les expériences, les difficultés et les réussites du stage.</li> <li>• Reconnaissance correcte des</li> </ul>

		<p>similitudes et différences entre les acquis de la formation et la réalité du milieu professionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Appréciation objective de son expérience en stage</li></ul>
--	--	---

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.

République du Cameroun. Samurçay, R., & Pastré, P. Stratégie de la formation professionnelle (2004).

République du Cameroun. Document de stratégie pour la croissance et pour l'emploi (DSCE). Yaoundé, Août 2009, 174 pages.

Thierry Gallauziaux, David Fedullo , Grand guide du bricolage, 624 pages, 2020 (3<sup>ème</sup> édition)  
Léon Jamin, L'Enseignement Professionnel du Menuisier. - Edition de 1896 - Tome 1 et 2 de texte (sans les volumes de planches).